

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

bl. XIX, No 3

Montréal, Mars 1913.

50 cts par an

ARGENT COMPTANT PROVIDENTIEL

argent comptant... Tiens, tiens! vous dites peut-être, on va nous servir encore l'éternel chanson sur le danger de faire des dettes sur les avantages multiples et divers de l'argent en espèces sonnantes. On la connaît bien.

En bien, dans ce petit article, il ne sera question d'argent comptant et de crédit seulement à ces points de vue là. Rien qu'en relation avec l'assurance mutuelle. Vous ne pouvez pas bien voir.

C'est presque toutes les sociétés d'assurance mutuelles, il y a un département appelé généralement: Fonds ou Caisse des malades. Dans ces sociétés, il y a même une assurance contre les accidents.

Or, pour peu que vous lisiez les journaux mutualistes, vous voyez que l'on s'y plaint généralement de la trop grande indifférence des administrés vis-à-vis de ces importants départements latéraux. Pour peu que vous regardiez un peu près les rapports statistiques des sociétés d'assurance mutuelle, vous constatez à un regard le nombre des assurés sur la vie, le pourcentage des assurés contre la maladie généralement minime.

Il est en santé aujourd'hui, on l'était hier, on a la superbe assurance de l'être à peu près toujours. On voit beaucoup de malades mourir de soi; on sait que dans les villes surtout étant donnée la précarité des soins hygiéniques, les dangers que court la santé sont énormes, constants, toujours à l'état d'équilibre de Damoclès, mais on est ainsi fait que l'on se croit indemne parmi tous les autres. On ne croit jusqu'au jour où, à son tour, on est terrassé, dénué de la force physique et du courage moral qui sont les deux engins du salut. Si l'on a des économies, tant mieux, mais qu'il soit toujours pénible de les voir servir comme beurre en poêle pendant qu'on est immobilisé, coûtant cher en médecin et médicaments, pendant que les frais d'existence augmentent toujours, augmentant assez souvent en proportion de la circonstance.

Et si l'on n'a pas d'économie; si l'on vit au jour le jour, la position est alors des plus critiques. A moins de faire partie d'une société des malades dans une société comme l'Alliance Nationale, qui donne cinq dollars d'indemnité par semaine pendant vingt semaines par année de calendrier jusqu'à concurrence de quatre cents dollars.

Cinq dollars par semaine... En pareille circonstance, on ne saurait s'imaginer quelle importance cela représente! Demandez-le à ceux qui ont passé par là. Sur le bord, cette indemnité permet de payer la station mensuelle pour maintenir son certificat d'assurance-vie.

Il n'y a rien de plus attristant que de voir un assuré forcé de discontinuer le paiement de sa cotisation et entrevoyant pour les siens

un dénuement complet, plus une accumulation de dettes si la mort survient...

Avec cette indemnité de cinq dollars, on paye les médicaments et que d'autres petites choses, et même d'assez grosses, quand les cordons de la petite bourse familiale sont tenus par une intelligente ménagère.

Et il en coûte si peu pour avoir droit à l'indemnité provenant de la Caisse des malades.

Dans notre Alliance Nationale, l'assuré le plus jeune (16 ans) n'a à déboursier que trente-cinq cents par mois et plus vieux (54 ans) un dollar.

Dans ce pays, on se marie généralement vers l'âge de 21 ans, pour l'homme. Or, celui-ci n'a à payer pour avoir droit à cette indemnité éventuelle, que trente-sept cents par mois.

Jeunes gens, surtout vous jeunes époux, ne faites pas fi de pareille matière à préoccupation; n'escomptez pas trop, sous le rapport de la santé, ni le lendemain, ni le surlendemain. En jetant un regard autour de vous, vous verrez que la maladie s'acharne le plus souvent aux plus robustes, les tient souvent plus longtemps que les autres sous son joug.

N'oubliez jamais, non plus, le proverbe qui dit que les maladies viennent à cheval et s'en retournent à pied.

M. J. O. BELANGER

Substitut du Président Général pour le district de Québec



Sur la recommandation de la majorité des cercles du district de Québec, notre Président Général vient de nommer M. J. O. Belanger, comme son substitut pour ledit district, et, à ce propos, nous devons présenter ce confrère à nos lecteurs.

M. Belanger est né à Québec en 1864. Après un cours d'études au Séminaire de l'endroit, il décida de se livrer au commerce, et voilà 32 ans qu'il fait partie de la fameuse maison J. B.

Laliberté, qu'il se propose maintenant, de quitter pour se consacrer au courtage des immeubles et des assurances.

M. Belanger est président de l'Association des Commis-Marchands de Québec, et il est membre de plusieurs sociétés mutuelles. Admis membre de l'Alliance Nationale en 1905, il remplit les fonctions de secrétaire-archiviste du cercle de la Garde Champlain, No 222, depuis sa fondation. A diverses reprises on lui demanda de se porter candidat au poste d'échevin du quartier Saint-Jean, mais il a toujours décliné cet honneur.

Sa nomination, au poste de substitut de district, rencontre l'approbation générale, et devra avoir un excellent effet. Aussi, doit-on espérer que sous sa juridiction, les cercles de la capitale vont reprendre une nouvelle vigueur et inscrire de nouveaux faits d'armes dans les annales de la mutualité.

COURAGE ET PERSEVERANCE

Je ne puis faire cela, dit-on souvent.

Où, vous le pouvez; essayez seulement, mais essayez avec courage, essayez souvent, et vous réussirez. Céder au découragement devant un premier insuccès, craindre la difficulté, c'est se condamner à ne jamais rien faire de bon et de grand. Essayez, efforcez-vous, persévérez, et vous ferez des merveilles. Vous serez étonné vous-même de vos progrès dans la chose entreprise. Ces mots: "Je ne puis pas, je ne saurais" ont détruit des fortunes et ruiné d'avance de beaux avenir. Que la phrase contraire: "Je veux essayer" soit votre maxime en quel que ce soit que vous ayez à faire, et, si vous tenez bon, si vous persévérez avec courage, vous réussirez sûrement, vous vaincrez tous les obstacles, vous serez victorieux. Celui qui manque de persévérance, qui se rebute, perd la peine d'arracher les épines et prend le plaisir de cueillir les roses. Voyez l'araignée: si son fil est brisé vingt fois, vingt fois elle le recommence et parvient enfin à tisser sa toile. Imitez-la et, dès que le devoir ou un noble but est devant vous, ne craignez rien, ayez avec énergie, constance et confiance en Dieu: le succès vous appartient.

THEORIE ET PRATIQUE

Il y en a qui tirent toute leur science des livres, et d'autres de la vie; voilà deux façons incomplètes d'apprendre. Les uns seront tout théorie, les autres tout pratique.

"C'est celui qui sait assez de pratique pour mettre en branle ses théories, qui fait avancer le monde et qui y trouve un bon profit."

Ce qui importe dans la vie, c'est de prendre le bon chemin; or le but de l'éducation est de nous l'indiquer et de nous fournir les moyens d'y marcher.

Les dernières années d'une éducation doivent prendre place dans le métier ou la profession qu'on a choisis.

A TRAVERS LES CERCLES CERCLE OLIER, No 127

Le 28 janvier dernier, avait lieu, à la salle de réunion de ce cercle, 777 rue Henri-Julien, dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'élection de ses officiers pour l'année 1913.

M. Georges Monet, Secrétaire-Général de la Société avait bien voulu se rendre à l'invitation qui lui avait été faite de venir présider cette élection. L'assistance des membres était nombreuse, vu l'importance de l'assemblée qui s'est prolongée jusqu'à une heure avancée.

Les officiers entre les mains desquels le cercle Olier a confié l'administration de ses affaires cette année, sont les suivants:

Chapelain, M. le curé G. Forbes; Sb. P.-G., M. Yvon Lamontagne; Prés. M. Ovide Lapalice; Vice-Prés., M. Hyp. Courtien; S. A., M. Augustin Comte; Trés., M. L. A. Lamarre; Méd.-Ex M. Omer Noël; Comm.-Ord., M. Léopold Austin; Introd., M. Delphis Gauthier.

M. le Secrétaire-général ayant installé officiellement les nouveaux élus, félicita les officiers de ce cercle et les remercia au nom de l'Association pour le dévouement qu'ils apportent dans l'exercice de leurs diverses fonctions qu'ils remplissent avec une compétence incontestable. Vous êtes vraiment un cercle modèle, dit-il, et je souhaiterais que tous les autres cercles de la Société prennent exemple sur le vôtre, dont les officiers ont si bien compris la tâche qui échoit à chacun d'eux. Il formule l'espoir que le groupe d'officiers actuel continuera les traditions du passé et verra s'accroître encore cette année la position déjà si prospère de ce cercle.

Il fit un appel chaleureux en faveur du recrutement de nouveaux membres des deux sexes et dit qu'il ne doutait pas que le cercle Olier aurait doublé son effectif aux élections de l'année prochaine.

M. Lamontagne, président sortant de charge, M. Augustin Comte, secrétaire-archiviste actuel, M. le Dr Omer Noël, M. O. Lapalice, président actuel, dans de jolis discours protestèrent de leur attachement pour l'Alliance Nationale et exprimèrent leur confiance dans l'avenir du cercle Olier.

Il fut décidé à l'unanimité, que ce cercle fête prochainement le 15^e anniversaire de sa fondation, dans une réunion fraternelle de tous ses membres auxquels on invitera à se joindre les officiers du Bureau Exécutif, pour la circonstance.

Rapport fait par le Secrétaire-Archiviste, à l'assemblée des élections de ce cercle

Messieurs,

Rien ne saurait plus vous intéresser, je crois, que de vous présenter un petit aperçu sur le travail accompli durant l'année dernière. J'aurais aimé à relater une foule de petits faits, mais le temps et l'espace m'ont manqué.

L'année 1912 restera, dans les annales de notre société, une des plus mémorables, tant par les événements qui l'ont marquée que par les merveilleux progrès qui l'ont couronnée.

L'effectif de l'Alliance Nationale s'élève à 24,000 membres, et son bilan montre un actif de plus de \$1,700,000. Ces chiffres sont, on ne peut plus éloquentes et font honneur à notre belle association.

Par son capital considérable, notre Société se place au rang des banques, et par

l'esprit qui anime les sociétaires, l'Alliance mérite, à juste titre, le nom d'institution religieuse et nationale. Elle est religieuse, car elle réunit sous la même bannière 24,000 Canadiens-Français catholiques; elle est nationale, parce qu'elle forme une armée compacte de 350 cercles et de 85 bureaux de perception, et qu'elle aide ses membres malades ou les héritiers de ses membres défunts.

Dates mémorables de 1912

En Février. — Election de notre Président-général, M. L. A. Lavallée à la mairie de Montréal, la plus haute magistrature que notre ville puisse offrir à l'un de ses citoyens. Cet honneur rejallit largement sur l'Alliance Nationale.

Avril, le 8. — Grand banquet à l'arsenal du 65^e régiment, offert par les membres de l'Alliance à leur Président-Général, pour commémorer son avènement à la mairie. Des orateurs distingués ont prononcé des discours remplis de grandes idées et de suggestions importantes.

Election de notre ami, M. Charles Duquette, organisateur général, à la 2^e vice-présidence. La récompense était méritée; c'est en effet, avec des officiers aussi fidèles et dévoués que notre association restera la première.

Autre belle promotion de notre directeur, M. Eugène H. Godin, qui remplace comme aviseur légal, l'hon. S. Beaudin, nommé juge de la cour supérieure, nomination qui nous fait encore honneur.

Élévation de notre aumônier général à l'épiscopat comme évêque-auxiliaire de Mgr l'Archevêque de Montréal. Mgr Georges Gauthier est trop connu pour qu'il soit nécessaire de faire son éloge; c'est un homme de valeur, reconnaissant qu'il était tout à fait digne de devenir prince de l'Eglise et que le Saint-Siège ne pouvait faire de choix plus heureux.

Ces hautes fonctions, accordées aux principaux membres de notre société montrent avec quel discernement les membres ont su confier leurs intérêts et élire des hommes de la plus haute influence.

Avant de terminer, il ne faut pas oublier notre 9^e convention biennale, tenue le 17 août dernier à Woonsocket, Etat du Massachusetts, où notre cercle a été représenté par MM. Ovide Lapalice et Augustin Comte, comme délégués et M. C. E. E. Authier, comme substitut aux délégués. C'était la première fois que nous avions une convention en dehors de la province de Québec, et nous avions choisi le centre le plus canadien de la Grande République. Cet essai a dépassé toutes les espérances, et nous avons droit de désespérer que ce premier pas sera suivi d'un grand nombre d'autres.

Après avoir parlé de la grande famille, disons maintenant un mot de la nôtre. Le cercle Olier a eu douze assemblées régulières et deux spéciales avec minutes. Nous avons tenu six assemblées spéciales pour le euchre.

Durant cette quinzième année, nous avons émigré vers le nord. Je ne crois pas qu'il y fasse trop froid et qu'il y ait du danger pour notre cercle, dans Saint-Jean-Baptiste.

Nous avons eu trois conférences intéressantes. Celle de M. O. Lapalice, le 27 février, sur les premiers registres de Montréal, et le 24 septembre, sur la convention de Woonsocket; celle de M. Augustin Comte, sur le café et sur son voyage à la Jamaïque; enfin la dernière, "but not the least", celle de M. C. E. Authier, sur ses merveilleuses inventions.

Les auditeurs se sont montrés tout à fait enchantés.

Les membres du cercle Olier savent aussi organiser des fêtes de famille et ils l'ont prouvé le 3 octobre dernier, quand ils ont donné sous la présidence du maire Lavallée, notre président-général, un grand euchre, à la salle Stanley. Ce fut un succès mondain et financier.

À notre séance du 26 novembre, les membres du cercle ont eu l'honneur de recevoir plusieurs dames, qui avaient contribué au succès de notre euchre. Il y a heureusement parmi nous un Vatel, qui ferait pâlir celui de Roi-Soleil et tous ont sans doute encouru le goût de sa délicate mayonnaise. Nous n'en parlerons pas du café Comte; il est de toutes les fêtes.

Pour compléter ce travail, disons un mot de l'histoire financière de notre cercle. Fondé en 1898, il n'a marché que de progrès en progrès durant les neuf premières années. Dans la dixième, il y eut une baisse de 25 membres, qui nous ont quittés pour fonder le cercle Laurier. Nous nous sommes ensuite maintenus au même nombre, excepté en 1908-1909 où nous avons de nouveau perdu dix membres.

L'année 1912 a été la meilleure depuis 1908. Il faut donc continuer dans la voie du progrès et renforcer nos rangs. Doublons notre effectif et soyons du nombre des premiers cercles de l'Alliance Nationale et surtout plus de "status quo", car "qui n'avance pas, recule."

CERCLE BEAUDIN, No 365

Ce cercle a fait l'élection de ses officiers pour l'année 1913, le 24 janvier, sous la présidence du Secrétaire-général de la Société, M. Georges Monet.

Les officiers appelés à diriger le cercle pour le prochain terme, sont les suivants:

Sb. P. G., Joseph Loyer; Prés., Arthur Lapointe; Vice-Prés., Aimé Blaignier; S.-A., Charles Lapointe; Trés., L. Henri Laplante; Md.-Ex Dr J. E. Marion; Comm.-Ord., Antoine Desjardins; Introd., Joseph Simard.

Après l'installation officielle, M. le Secrétaire-général félicita les membres de ce cercle sur la manière dont ils administrent les affaires de ce dernier, démontra en quelques mots la supériorité de l'Alliance Nationale sur les autres sociétés du genre et attira spécialement l'attention des membres sur les avantages considérables offerts cette année par le concours de recrutement.

L'enthousiasme dont ont fait preuve les membres du cercle Beaudin, à cette assemblée, augure bien pour l'avenir du cercle et nous serions pas surpris qu'il doublerait son effectif dans un avenir très rapproché.

"LE COURRIER DE L'OUEST"

Edmonton, 6 février, 1913.
Le 28 janvier dernier, avait lieu, dans les nouvelles salles de l'église St-Joachim, l'élection du comité de direction du Cercle Edmononton No 151 de l'Alliance Nationale. Tous les officiers sortant furent réélus; le comité pour 1913 se compose donc comme suit:

M. A. L. Auger, sous-inspecteur des postes, Président.

M. Alex. Lefort, gérant de la banque d'Edmonton, Vice-Président.

M Jules Royal, sous-comm. des Terres Fé-
dérales, Sec-Arch.

M. A. Bherer, Trésorier.

M. M. Bérubé, Commissaire-ordonnateur.

M. Oscar Tessier, Introduceur.

MM J. T. LaBissonnière et Geo. Lefalvre,
Auditeurs.

Le même jour, les membres de l'Alliance Nationale, donnaient dans le même local, une charmante soirée à laquelle toute l'élite de la société française s'était fait un devoir agréable d'assister. Partie de cartes, chants et musique divertirent les invités, après qu'un excellent souper fut servi par les dames.

Nous devons de vives félicitations, pour le succès remporté, aux organisatrices de la partie musicale de la soirée: Mmes Gariépy, Savard et Itzweire; ces dames furent d'ailleurs admirablement secondées dans leur tâche par de talentueux artistes que tous connaissent et apprécient. MM. Laliberté, Léo Savard, Itzweire, Mlle Leclair, et autres. Félicitations aussi à Mmes Royal, Auger et Lefalvre pour l'excellent souper qui fut servi à la fin de la soirée.

Les vainqueurs de la partie de cartes reçurent de jolis cadeaux offerts par M. A. L. Auger, Président du Cercle de l'Alliance, et M. Robitaille, Vice-Président

Le premier prix, un élégant calendrier en argent, fut gagné par M. Demers; M. Itzweire reçut un coupe-cigares en argent comme prix de consolation. Le premier prix pour les dames, un fort joli pot à fleur en verre taillé, fut remporté par Mme J. H. Gariépy; le prix de consolation, une bonbonnière en verre taillé, fut attribué à Mlle Dusseault.

Somme toute, chacun passa une soirée charmante qui, nous l'espérons, ne sera pas la dernière.

:o:

CERCLE SAINT-VINCENT, No 42

Le 30 janvier, dans la salle Granger, coin des rues Sainte-Catherine et Iberville, le cercle St-Vincent a tenu une assemblée extraordinaire, au cours de laquelle ont eu lieu les élections et l'installation des officiers. Cette cérémonie fut plus courte que d'habitude, vu que tous les anciens officiers ont été réélus dans leurs fonctions. Ces officiers sont:

Président, J. E. Lachapelle; Vice-Président, M. Lairie; Secrétaire-archiviste, J. S. Lantane; Trésorier, Paul Bilodeau; Médecin-Examinateur, Frédéric Leflits; Commissaire-Ord., M. Gadoury; Introduceur, Odilon Tremblay; Chapelain, J. B. Boissonneau; Substitut, Omer Joffe.

Cette élection a été présidée par M. Chs. Duquette, 2e vice-Président-général et Inspecteur en chef de la Société. Le rapport annuel des officiers fait voir que l'année 1912 a été une année de prospérité pour le cercle St-Vincent.

Après la lecture et l'adoption du rapport annuel, M. le notaire J. E. Lachapelle, président du cercle, remercia ses confrères de l'avoir élu pour une nouvelle année, et il exprima l'espoir que comme l'an dernier la tâche lui serait rendue facile par le concours qu'il recevrait des autres officiers et l'appui de tous les membres du cercle. Il fit quelques remarques sur la question de la centralisation des classes locales des malades de l'Alliance Nationale, et termina en invitant M. Duquette à expliquer cette question devant le cercle.

M. Duquette dit que c'est avec beaucoup de plaisir qu'il se rend à la demande de M. La-

chapelle. Il explique d'abord les conditions du présent concours de recrutement; il rappelle aux membres leurs devoirs de sociétaires et énumère quelques-uns des avantages de l'Alliance Nationale. "Le seul point faible de l'Alliance Nationale, dit-il, était la division de notre caisse des malades. La dernière réunion du Conseil Général a amendé les règlements de manière à rendre tous les membres solidaires les uns des autres et à consolider le capital de la caisse des malades, afin de placer tous les membres sur un pied d'égalité et de leur donner plus de garantie." M. Duquette termina ses remarques aux applaudissements de l'assemblée, et immédiatement après son discours, une résolution fut adoptée par le cercle le félicitant de l'attitude énergique qu'il a prise à la dernière Convention, et le remerciant d'avoir bien voulu venir expliquer cette importante question devant le Cercle Saint-Vincent.

De magnifiques discours ont aussi été prononcés par M. John Winter, Jos. Laurie, J. S. Laplante, Sec-Arch., Paul Bilodeau, Trés.

Après l'assemblée, il y eut une soirée récréative des plus intéressantes.

Les officiers et les membres du cercle ont pris envers M. Duquette l'engagement solennel de l'aider au cours de l'année 1913 à augmenter l'effectif de la Société, et pour cela ils ont promis de faire admettre dans le cercle Saint-Vincent, au moins 50 membres.

:o:

CERCLE LAMBERT CLOSSE, No 348

Le 28 janvier, sous la présidence du Dr. Théo. Cyphot, le cercle Lambert Closse, No 348, a procédé à l'élection et à l'installation de ses officiers pour l'année 1913. Le résultat a été le suivant:

Substitut, H. Delorme; Président, P. P. Boileau; Vice-Président, Armand Gravel; Trésorier, J. E. Beaulieu; Médecin, J. A. Lussier.

L'entrain qu'il y a dans ce cercle a provoqué des contestations pour plusieurs fonctions. L'enthousiasme qui existe parmi les membres est certainement de bon augure; la nombreuse assistance aux assemblées et cette légitime ambition qu'ont chacun des membres de faire la plus grande somme de travail pour le bien et l'avancement du cercle feront certainement qu'avant longtemps ce cercle sera un des plus nombreux des plus prospères de l'Alliance Nationale.

Les discours prononcés au cours de cette séance par le représentant du Bureau Exécutif, le Dr Cyphot, et les officiers du cercle, ont été des plus intéressants.

:o:

CERCLE SAINT-EDOUARD, No 126

Le 28 janvier, l'Alliance Nationale, cercle Saint-Edouard, No 126, a tenu une des assemblées les plus importantes depuis sa fondation. M. Chs Duquette, 2e Vice-Président Général et Inspecteur en chef, assistait à cette assemblée, accompagné de M. Camille Manseau. Comme tous les anciens officiers ont été réélus, il n'y a pas eu d'installation d'officiers pour cette année. Ces officiers sont:

Président, Adélaré Constantin; Vice-Président, H. St-Onge; Secrétaire-Arch., T. Ratelle; Trésorier, J. B. Beaudry; Médecin-Exam., J. D. Vézina; Médecin Adj., J. A. D. Bélanger; Substitut, J. T. Ledoux.

A l'ordre du jour "Suggestions pour le bien

de l'Association", sur l'invitation du Président, M. Duquette prononça un discours des plus intéressants et des plus pratiques sur le but de l'Alliance Nationale, expliquant ses progrès et faisant voir la position financière avantageuse qu'occupe cette Société, laquelle possède actuellement un capital d'au delà de \$2,000,000. M. Duquette termina son discours en félicitant les officiers et les membres du cercle sur le travail effectif qu'ils ont accompli dans ces deux dernières années, en les invitant à continuer dans cette voie.

Ont aussi adressé la parole, M. Camille Manseau, M. le notaire J. E. Cardinal, M. Boutin, M. J. T. Ledoux et M. Adélaré Constantin, président du cercle. Après l'assemblée, il y eut une agréable soirée récréative.

:o:

LE MADRIGAL DE LOUIS XIV

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très vraie et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers; MM. de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Grammont: "Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent; parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons." Le maréchal, après avoir lu, dit au roi: "Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses: il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu." Le roi se mit à rire, et lui dit: "N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement; c'est moi qui l'ai fait. — Ah! sire, quelle trahison! que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. — Non, monsieur le maréchal; les premiers sentiments sont toujours les plus naturels." Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi, qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrais que le roi en fit là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connaître jamais la vérité.

Mme de SEVIGNE.

:o:

ACCUSE DE RECEPTION

St-Hyacinthe, le 27 janvier, 1913.

L'Alliance Nationale,

Montréal.

Messieurs,

Je vous remercie bien sincèrement de la promptitude que vous avez apportée dans le règlement du certificat de participation de mon défunt mari, M. Hermas Petit.

Le Substitut du Président Général au Cercle de St-Hyacinthe, M. J. Avila Savage, m'a remis votre chèque au montant de \$1,000 aujourd'hui même, soit le quatrième jour après la production à votre bureau des pièces justificatives et de la réclamation en cette affaire.

Je souhaite à votre société tout le succès qu'elle a droit d'attendre du public pour l'attention que ses officiers donnent aux représentants de ses membres décédés.

Votre dévouée,

ELPHEGINA POITRAS.

TABEAU D'HONNEUR



M. Jos Denis,
Cercle Ste-Thérèse No. 7



M. Henri Robitaille
Cercle Leclerc No 158

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de janvier 1913:

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
Jos. Denis, Ste-Thérèse		27 8
*J. W. Laforte, Lafontaine		206 5
*G. Landry, Fabre		229 5
Henri Robitaille, Leclerc		158 4
H. A. Laroche, Lafleche		230 3
Alb. Grenier, N.-D. des VII Allégres		369 3
J. A. Lemieux, B. P. Arctic		224 3
Art. Gullbault, B. P. St-Hermas		304 3
G. A. Narbonne, St-Pierre		8 2
J. A. Ranger, St-Eusèbe		214 2
J. B. Beaudry, St-Edouard		126 2
Adélard Constantin, St-Edouard		126 2
J. E. Labrosse, Béland		159 2
Alf. Bilodeau, Ste-Anastasia		161 2
Prosper Lavolette, St-Paul de G'Mère		165 2
J. O. Duquette, LaSalle		197 2
T. Colette, Lafontaine		206 2
P. Allaire, Ste-Praxède		217 2
J. Boucher, Lafleche		230 2
E. Marchand, St-Clément		324 2
Aquilas Lespérance, B. P. St-Hilaire		39 2
Abondius Valiquette, Sacré-Coeur		6 1
A. Lacombe, St-Charles		10 1
Rév. J. M. Duhamel, N.-D. de la Garde		24 1
P. C. Graton, Ste-Thérèse		27 1
B. Feeney, Princeville		32 1
Frs. Boucher, Princeville		32 1
D. R. Nadeau, Princeville		32 1
Jos. Charbonneau, Jeanne d'Arc		53 1
E. Lamoureux, St-Jean		78 1
Dolphis Vézina, Bourget		79 1
Raoul Shooner, Pierreville		80 1
Siméon Paquette, De la Beauce		101 1
J. A. Blanchard, St-Lambert		121 1
O. Legault, Duvernay		123 1
Mé S. Lamoureux, Leclerc		158 1
J. A. A. Leclair, Verdun		160 1
Donat Dubé, Limoilou		168 1
J. E. Lecompte, Contant		173 1
J. A. Rousseau, Plessisville		175 1
Jos. Hébert, Lemoine		211 1
H. Pronovost, St-Théophile du Lac		226 1
P. E. Baribeau, Fabre		229 1
J. O. Giroux, Fabre		229 1
Art. Durand, St-Ambroise		232 1
Nap. Cloutier, d'Youville		233 1
H. Bergevin, Brunault		234 1
A. A. Dionne, Deschallons		238 1
P. Cardinal, Rivière à Pierre		265 1
C. Charbonneau, Duquette		320 1
R. Millette, Duquette		320 1
T. Villeneuve, St-Arsène		327 1

Sa photographie n'est pas arrivée en temps utile pour publication.

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
J. Desrochers, Prêfontaine		339 1
F. A. Archambault, Lavallée		343 1
Adrien Bonin, de la Vérendrye		344 1
J. E. Lafond, Lambert Closse		348 1
H. Trudel, St-Narcisse		362 1
J. B. Maynard, B. P. Arctic		224 1
Art. Bourgeois, B. P. Amherst		286 1
F. E. Boudreau, P. B. Amherst		286 1
S. Demers, B. P. Fortlerville		302 1

:o:
LA FEMME

Il y aura toujours à dire quelque chose de nouveau sur les femmes, tant qu'il en restera une sur la terre.

BOUFLERS.

On compare souvent les jolies femmes aux roses. Leurs petits défauts sont les épines. La comparaison est juste. Malheureusement les roses se fanent, mais pas les épines.

DESTOUCHES.

Une femme prudente et qui s'adonne au bien, vaut cent fois plus qu'un homme. C'est une chose étrange qu'on ne puisse parler des femmes avec une juste modération; on en dit toujours trop ou trop peu; on ne parle pas assez des femmes vertueuses, et l'on parle trop de celles qui ne le sont pas.

DUFRESNY.

Le soleil et la femme semblent s'être partagé l'empire du monde: l'un nous donne les jours, l'autre les embellit.

Sanial DUBAY.

:o:
COMMENT TRAVAILLER

Un homme doit toujours, avant de faire quelque chose, pouvoir se prouver à lui-même que cela en vaut la peine.

Ce n'est pas ce qu'un homme fait pendant les heures de travail qui ruine sa santé; c'est ce qu'il fait en dehors de son travail.

Un homme doit être l'ami de coeur de ses occupations pendant la journée et leur ennemi juré, le soir: celui-là a l'esprit clair et actif, qui le vide de toute préoccupation à six heures du soir, et ne l'ouvre au travail que le lendemain matin.

Il faut saisir l'occasion aussi vite qu'elle se présente. (Ceci me rappelle un passage dans goureaux et très pittoresque de Rabelais, vison "Gargantua": "L'occasion a tous ses cheveux au front; quand elle est outrepassée, nous ne la pouvons révoquer; elle est chauve par le derrière de la tête et ne se retourne jamais.")

Ceux qui laissent leur bureau pour aller s'étourdir avec des amis, ou encore pour retrouver chez eux les préoccupations de la journée, ont également tort; ce sont eux qui ont toujours besoin de vacances, et qui n'en tirent jamais aucun profit.

:o:
CORRESPONDANCE

L'Union fait la Force

Tout le monde admet la justesse de ces paroles et nos sociétés ouvrières ou autres, ne pouvaient certainement mieux choisir en les prenant pour devise.

Partout, l'union a fait triompher bien des causes, voilà pourquoi toutes les classes comme tous les métiers, ont senti le besoin de s'organiser, afin de se protéger, c'est-à-dire protéger leurs intérêts et ceux de leurs familles.

En mettant le pied chez nous, les agents des sociétés américaines ont donc trouvé un vaste champ d'action pendant que de leur côté les ouvriers canadiens attirés par l'appât de bien-être que peuvent procurer ces associations prétendues riches, puissantes et bien constituées saluaient en elles les libératrices du travailleur et s'enrôlaient avec empressement sous leurs bannières. Y ont-ils trouvés tous les avantages qu'ils en attendaient? Nous pouvions placer dans un plateau de balance le bien qu'elles ont procuré à leurs membres, et dans l'autre toutes les déceptions qu'elles ont causées, je crois que ce dernier l'emporterait de beaucoup. Ce qui est certain c'est qu'elles présentent de graves dangers pour les catholiques, et qu'elles ne rencontrent pas l'approbation de l'autorité ecclésiastique.

A ce qui précède, une conclusion s'impose puisque nous sommes si bien renseignés sur le compte de ces sociétés internationales, il faut être pratique, il faut savoir profiter de connaissances acquises, de l'expérience du passé. Pourquoi donc, les ouvriers catholiques qui sont aussi intelligents, aussi expérimentés en affaires, capables de se gouverner par eux-mêmes, ne s'entendent-ils pas pour former de ces syndicats d'ouvriers catholiques, comme il en existe déjà ailleurs, en Allemagne et en Hollande, où ces syndicats n'ont cessé de progresser depuis leur fondation? Entre nous, ce me semble, nos intérêts seraient beaucoup mieux sauvegardés qu'entre celles tous ces étrangers qui commencent à aborder par faire leurs affaires, quitte à nous laisser miettes de leurs tables.

Un grand écrivain français a dit: "Il est évident qu'avec la force du principe qu'ils présentent et les ressources dont ils disposent, les catholiques seraient invincibles s'ils aimaient réellement le Christ." Cette pensée s'applique-t-elle pas à l'ouvrier catholique? Vous me direz peut-être que ce sont de ces choses plus faciles à dire qu'à réaliser. Je suis que l'organisation de ces syndicats catholiques exigeraient quelques sacrifices et une assez forte somme de travail, mais quand on dit: "ne peux pas," avant de se mettre à l'oeuvre c'est le courage qui manque plutôt que la force.

Déjà dans quelques paroisses on a commencé cette heureuse initiative; espérons qu'elle sera continuée par plusieurs autres. La tâche leur sera d'autant plus facile que pour s'organiser les ouvriers pourront toujours compter sur leur clergé, dont le dévouement, aujourd'hui, comme par le passé, ne leur fera jamais défaut.

C'EST VRAI!
Cercle Dufournel.

13 Fév., 1913.

:o:
CA ET LA

Si par la nature de vos occupations il est réellement impossible de solliciter vos parents et vos amis, donnez votre nom au président de votre cercle, et celui-ci chargera quelqu'un des meilleurs recrutés de votre groupe d'aller les voir et de leur expliquer le rôle.

MOEURS CANADIENNES

Les noces d'autrefois

La publication des bans étant faite, s'il ne se trouve personne qui ne s'oppose au mariage, le curé préside à la célébration, le mardi d'après le dimanche de la dernière publication; ce jour a été changé du lundi, parce que les habitants employaient ordinairement le dimanche à préparer le festin et c'est pour éviter cela que l'évêque a sagement remis au mardi.

Le samedi d'avant le dimanche à la dernière publication, les futurs époux font faire devant un notaire leur contrat de mariage auxquels assistent tous leurs parents.

Le jour du mariage venu, le futur époux se rend de grand matin à la maison de la future épouse avec tous les parents et amis des deux parties, et font à leur façon le compliment à la future épouse sur son mariage.

Vers les sept heures du matin, la future épouse conduite par son père ou son plus proche parent, ainsi que le futur époux montent dans leur voiture avec tous les autres parents et se rendent (deux ou trois par voiture) à l'église de la paroisse de la future épouse (car c'est toujours dans le lieu où elle demeure que le mariage se célèbre).

Dès qu'ils sont arrivés, le père conduit sa fille par la main à la Sainte Table de l'église et le garçon va se mettre à son côté à genoux; le curé vient aussitôt avec ses habits sacerdotaux, et prend leur consentement mutuel; après quoi le marié prend l'anneau qu'il avait mis auparavant sur une assiette et béni par le curé, et le met au doigt de la mariée, ce qui est le signe du mariage. Le curé dit ensuite quelques prières et va célébrer la sainte messe pour les mariés, qui deux jours auparavant se sont mis en état de recevoir ce sacrement par une confession et communion.

Après la messe, les mariés se rendent avec toute leur suite à la maison presbytérale, où le curé écrit leur mutuel consentement avec le nom des parents, sur deux registres, un desquels reste à la fabrique du lieu, et l'autre se porte tous les ans au greffe des Archives dans la ville de Québec, pour servir de minute déposée, afin d'y avoir recours dans le besoin.

Le mariage transcrit sur les registres, le marié donne seulement cinq chelins au curé pour les honoraires, et les mariés suivis de leurs conviés, s'en retournent dans le même ordre qu'ils sont venus (à l'exception que les mariés sont dans la même voiture) à la maison du père de la mariée, pour y faire les noces; en y entrant les mariés s'embrassent et le sont ensuite tous deux par leurs parents, ce qui marque la parfaite union, qui doit subsister dans les deux familles qui se lient ensemble. Ils boivent ensuite chacun un petit verre d'eau-de-vie.

Après quoi, ne serait-il que dix ou onze heures, ils se mettent tous à table, excepté le marié, son beau-père, et sa belle-mère qui restent debout et servent la mariée qui est au haut de la table, ayant à ses côtés son frère ou autre proche parent, et la sœur ou autre proche parente du marié, qu'ils nomment "garçon et fille d'honneur" pour les cérémonies de la nocce; le nombre de convives est toujours de près de cent personnes.

Le repas est toujours composé de pièces de lard frais et de mouton qu'ils font cuire dans le four ou qu'ils font bouillir, les deux seules

manières de faire cuire leur viande, ils ont aussi quelquefois mais très rarement des volailles.

Le dîner de la nocce fait, qui dure une heure et demie, le garçon d'honneur tenant un gant va prendre le marié par la main, et la fille d'honneur la mariée, et les conduisent ainsi au milieu de la chambre, où un mauvais joueur de violon leur fait danser un menuet. Dès qu'ils ont fini, on prie quatre autres couples qui dansent aussi tous ensemble le menuet dans une chambre qui souvent n'a pas dix pieds en carré. Je fus prié un jour à une de ces noces et je me perdis si bien en dansant de la sorte, que je ne pouvais plus trouver ma partenaire. Quant à eux ils sont si bien accoutumés qu'ils ne se trompent jamais.

Leur danse qui n'est composée que de menuet et de quelques contredanses, dure ainsi jusqu'au soleil couché, temps où ils se remettent à table et soupent avec le même appétit et agissent de la même manière qu'au dîner.

Dès que le souper est fini, on voit entrer en foule des jeunes hommes et des jeunes filles que l'on admet toujours pour danser; ils les nomment les "survenants."

La danse recommence de la même manière qu'après le dîner et avec les mêmes cérémonies, ce qui continue ordinairement jusqu'à minuit, heure où les mariés se retirent incognito et les convives en font autant peu de temps après.

Le lendemain, de grand matin, les convives viennent rejoindre les mariés et partent tous ensemble de la maison de la mariée et se rendent dans celle de l'époux, et passent encore la journée à faire les mêmes suites de repas, danses et cérémonies qu'ils avaient fait la veille, ce qui dure souvent chez ceux qui sont riches deux ou trois jours. De sorte qu'ils mangent et boivent pendant ces jours, ce qui leur suffirait pour un an.

N. GASP. BOISSEAU, 1787.

LES DEMENAGEMENTS

Tout le monde connaît le vieux proverbe: "Trois déménagements valent un incendie." A ce compte-là, grand nombre de citoyens de cette ville, surtout parmi les ouvriers et les petits employés, ont "passé au feu" plusieurs fois durant leur vie.

Les proverbes n'ont pas toujours complètement raison, et celui que je viens de citer exagère certainement. Mais il faut avouer tout de même que les déménagements coûtent cher, qu'ils font perdre beaucoup de temps, fatiguent et dérangent les ménagères et souvent rendent malades les enfants privés de soins pendant les troubles d'une nouvelle installation.

A quoi doit-on attribuer tous ces déménagements? Chez quelques personnes il n'y a de raisons que le désir d'habiter un nouveau quartier, de se choisir d'autres voisins. Je vis un jour, dans une ville des Etats-Unis, un brave travailleur en train de prendre possession d'un logement faisant partie d'un de ces immeubles qu'on appelle là-bas maisons à "tenements."

— Vous déménagez donc? lui demandai-je—
Où, répondit-il en riant de bon coeur; je change de punaises!

Mais tout le monde ne déménage pas pour le simple plaisir de changer... de maison. Beaucoup de travailleurs, et ceux-là sont à

plaindre, s'y voient obligés par l'augmentation constante et très souvent anormale des loyers. Cette conduite des propriétaires fait l'affaire des socialistes qui espèrent tirer profit des plaintes qui circulent, des murmures qui s'élevaient au sein des classes pauvres.

Quand donc s'occupera-t-on de construire, en ce pays, comme on l'a fait en Europe, des logements sains, à un prix raisonnable et spécialement destinés aux ouvriers? Prenez-y garde, le peuple est patient, mais sa colère est terrible. D'ailleurs, la sagesse des nations ne dit-elle pas qu'il est plus facile de prévenir que de guérir!

N'appartiendrait-il pas aux mutualistes de prendre l'initiative de cette oeuvre sociale?

LA SOCIETE HUMAINE

Un homme voyageait dans la montagne, et il arriva en un lieu où un gros rocher ayant roulé sur le chemin, le remplissait tout entier, et hors du chemin il n'y avait point d'autre issue, ni à gauche ni à droite.

Or, cet homme, voyant qu'il ne pouvait continuer son voyage à cause du rocher, essaya de le mouvoir pour se faire un passage; il se fatigua beaucoup à ce travail, et tous ses efforts furent vains.

Ce que voyant, il s'assit plein de tristesse et dit: "Que sera-ce de moi lorsque la nuit viendra et me surprendra dans cette solitude, sans nourriture, sans abri, sans aucune défense, à l'heure où les bêtes féroces sortent pour chercher leur proie?"

Et, comme il était absorbé dans cette pensée, un autre voyageur survint, et celui-ci, ayant fait ce qu'avait fait le premier et s'étant trouvé aussi impuissant à remuer le rocher, s'assit en silence et baissa la tête.

Et après celui-ci, il en vint plusieurs autres, et aucun ne put mouvoir le rocher, et leur crainte à tous était grande.

Alors l'un d'eux dit aux autres: "Mes frères, prions notre Père qui est dans les cieux; peut-être qu'il aura pitié de nous dans cette détresse."

Et cette parole fut écoutée, et ils prièrent de coeur le Père qui est dans les cieux.

Et, quand ils eurent prié, celui qui avait dit: "Prions", dit encore: "Mes frères, ce qu'aucun de nous n'a pu faire seul, qui sait si nous ne le ferons pas tous ensemble?"

Et ils se levèrent, et tous ensemble ils poussèrent le rocher, et le rocher céda, et ils poursuivirent leur route en paix.

Le voyageur c'est l'homme, le voyage c'est la vie, le rocher ce sont les misères qu'il rencontre à chaque pas sur sa route.

Aucun homme ne saurait soulever seul ce rocher; mais Dieu en a mesuré le poids, de manière qu'il n'arrête jamais ceux qui voyagent ensemble.

LAMENNAIS.

CA ET LA

C'est en nous ralliant autour du drapeau de nos sociétés de secours mutuels que nous réussirons à améliorer notre condition, à faire régner le bonheur dans nos familles et à nous rendre utile à notre religion et à notre patrie.

CONDOLEANCES

Les cercles et bureau de perception ci-après ont voté des résolutions de condoléances en faveur des personnes dont les noms suivent.

Cercle Delorimier, No 112. — A M. M. E. E. Pinsonnault et J. Cornellier, à l'occasion de la mort de leurs frères. — A M. F. Mayrand, à l'occasion de la mort de sa mère. — A M. W. Portier et sa famille à l'occasion de la mort de son beau-père.

Cercle Frontenac, No 172. — A M. L. D. Parizeau à l'occasion de la mort de sa mère. — A M. A. Lefrançois, à l'occasion de la mort de son enfant.

B. P. Cheneville No 7. — A la famille Lucien Quessel, à l'occasion de la mort de ce dernier.

ACCUSE DE RECEPTION

Montréal, 10 février, 1913.

M. G. Monet,

Sec.-Gén., Alliance Nationale.

Cher Monsieur,

En ma qualité de bénéficiaire au certificat d'assurance au décès dont mon défunt mari, Napoléon Fréchette était le détenteur, je vous exprime toute ma reconnaissance pour la promptitude avec laquelle vous m'avez fait parvenir ma réclamation de \$500. Veuillez croire que je vous en serai toujours reconnaissante.

Votre toute dévouée,

FLAVIE PATOEL.

St-Jean, P.Q., 30 janvier, 1913.

M. A. St-Cyr,

Trésorier Général, Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'accuse avec gratitude réception d'un chèque pour la somme de mille piastres (\$1,000), en règlement final du certificat de dotation No 5860 dont mon mari, feu Adélar Gervais, était porteur.

Je remercie les officiers de l'Alliance Nationale pour le prompt et satisfaisant règlement de ma réclamation, et je souhaite à la société, tout le succès qu'elle mérite.

J'ai l'honneur d'être, M. le Trésorier-Général votre bien reconnaissant,

M. CORINE BOUCHARD.

L'Alliance Nationale.

Conseil Général, Montréal, Qué.

Messieurs,

Je reçois aujourd'hui, par l'entremise des officiers de la Cour St-Bernardin, No 194, de l'Alliance Nationale, de Waterloo, un chèque de \$500.00, étant le montant d'une police prise dans votre estimable société, par mon regretté frère, Albert Edouard Chagnon, décédé le 30 janvier, 1913.

Toute ma reconnaissance vous est acquise pour la promptitude avec laquelle vous avez effectué le paiement de cette police, lorsque plusieurs circonstances semblaient devoir y apporter des retards.

C'est là assurément une note très louable en faveur de l'organisation de l'Alliance Nationale.

Vous priant d'accepter mes remerciements les plus sincères, et de croire à ma très haute considération,

Je signe, votre très obligée et reconnaissante,

BLANCHE CHAGNON.

Waterloo, Qué., le 3 mars, 1913.

L'ALCOOLISME ET LES CANADIENS-FRANCAIS

L'on nous dira que les Canadiens-Français ne sont pas les seuls parmi lesquels l'on trouve des victimes de l'abus des liqueurs enivrantes. Ceux qui nous tiendraient ce langage, seraient dans le vrai. Mais les races qui sont en minorité comme la nôtre, ont le devoir d'être aussi impeccables que possible.

Il serait inutile, dangereux, de nous cacher à nous-mêmes la vérité que le fléau de l'intempérance exerce sur nos destinées une influence néfaste.

Un nomme est une valeur politique, financière et nationale. Cette valeur, règle générale, est ce que celui qui la constitue veut qu'elle soit, si la matière première est saine et bonne.

L'usage immodéré de l'alcool, et celui non moins déréglé du tabac, ont amené la décadence de centaines et de centaines, de milliers de familles.

Le calcul de ce qui se dépense en alcool est impossible à faire. Plus impossible encore serait le calcul des pertes et des ruines directes et indirectes causées par l'abus des liqueurs alcooliques.

CONSEIL GENERAL
Etat Financier
AU 31 JANVIER 1913

CAISSE DE DOTATION	
Recettes	
Contributions, \$21,802.15. — Intérêts, \$18,801.00	\$ 40,603.15
Balance au 31 décembre, 1912	1,416,063.25
	\$1,456,666.48

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés	\$ 11,945.95
Invalides, \$... Pension 7 ans \$500.00	500.00
Caisse Gén. (5%), \$1,090.11. Divers \$218.85	1,308.96
	13,754.91
Balance au 31 janvier 1913	1,442,911.57
	\$1,456,666.48

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes	
Contributions, \$4,067.78. Intérêts, etc. \$8,391.98	\$ 12,459.86
Balance au 31 décembre 1912	116,116.52
	\$ 128,576.38

Déboursés	
Indemnités, \$3,828.06. Remboursements, \$49.50	\$ 3,877.56
Caisse Gén. (5%), \$203.39. Divers, \$11.95	215.34
	4,092.90
Balance au 31 janvier 1913	124,482.48
	\$128,576.38

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$4,693.94. Intérêts, \$1,460.00	\$ 6,153.94
Balance au 31 décembre 1912	110,709.42
	\$116,863.36

Déboursés	
Cercles	\$ 4,799.35
Balance au 31 janvier, 1913	112,064.61
	\$116,863.36

CAISSE GENERALE

Recettes (5%)	
Caisse Dotation et des malades	\$ 1,293.50
Rétribution, \$2,424.20. Droits et honoraires, \$191.00	2,615.20
Revue, \$38.94. Fournitures, \$276.18	315.12
Intérêts, \$3.85. Dépôts re prêts, \$15.00	18.85
Assurance officiers, \$69.13	69.13
Fonds de secours, \$15.79. Frais d'audit, \$140.00	155.79
Divers, \$74.85	74.85
	\$ 4,542.49
Balance au 31 décembre 1912	438.22
Balance au 31 janvier 1913	581.20
	\$ 5,561.91

Déboursés	
Organisation, \$195.87. Propagande, \$1,292.51	\$ 1,488.38
Fournitures, \$80.75. Revue, \$157.49	238.24
Lumière, \$19.05. Poste, etc., \$400.70	599.75
Papeterie, \$142.93	142.93
Salaires, officiers, \$714.77. Empl. Bureau, \$1,402.58	2,117.35
Divers, (Bureau), \$78.68	78.68
Frais voy. off., \$21.60. Session C. G.	21.60
Inspection, \$956.98. Enquêtes, \$...	956.98
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. \$	63.00
Remboursement, \$63.00	63.00
Divers, \$35.00	35.00
	\$ 5,561.91

Résumé	
Caisse de dotation, surplus	\$ 1,442,911.57
Caisse des Malades	124,482.48
Caisse d'Epargne	112,064.61
Surplus de remise	271.65
	\$1,679,729.71
Moins Caisse Générale	581.20
	\$1,679,148.51

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	\$ 113,456.65
Municipalités Scolaires	71,335.72
Municipalités	35,440.00
Prêts Hypothécaires	1,375,261.23
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, Canadian Bank of Commerce	12,194.80
Immeuble	61,460.21
	\$1,679,148.51

Attesté à Montréal, 31 janvier, 1913.

Certifié correct
O. A. BOURDON, ALF. ST-CYR, Trés. Gén.
J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			DÉCÈS			Médicins Examinateur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date	Age	Date	Cause		
1488	Zéphirin Gingras	49	St-Valier 20	29-6-98	1000	30-11-12	64	Bright	J.-A. Marcoux
1489	Napoléon Vézina	38	Frontenac 172	30-10-99	1000	4-12-12	51	Fievre typhoïde	P.-X. Baril
1440	Olivier Berges	22	St-Paul 36	18-3-94	500	8-12-10	40	Accident	Hector Roy
1441	Norbert Desrosiers	42	Lanoraie 71	1-3-98	1000	8-12-12	57	Bright	P.-H. Lavalée
1442	Edouard Gonthier	35	Limoultou 163	25-4-05	1000	12-12-12	43	Accident	A. Lessard
1443	Joseph Royer	22	Montmorency 326	18-3-11	500	12-12-12	34	Fievre typhoïde	E. Dupont
1444	Hermas Petit	45	St-Hyacinthe 67	15-1-12	500	20-12-12	28	Adynamie	P. Ostiguy
1445	Lionel Lacombe	17	B. P. St-Hermas 304	16-8-03	500	23-12-12	59	Accident	P.-E. Payer
1446	Louis Fontaine	19	Verdon 160	26-6-01	500	23-12-12	61	Hypertrophie de la prostate	L.-B. Martin
1447	F.-X. Lapointe	50	St-Valier 20	22-2-98	1000	29-12-12	54	Intoxication urémique	J.-A. Marcoux
1448	Adélar Gervais	19	St-Jean 73	18-7-93	1000	4-1-13	39	Affection du foie	S.-H. Brosseau Théo. Cypriot

ANNUITE AUX VIEILLARDS (70 ANS)
CERTIFICAT DE DOTATION

No.	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	PENSION	
		Cercle ou B. P.	Age	Date		Montant	Echéance
501	Honourius Turgeon	St-André 14	51	6-8-98	500	\$ 50 00	21-1-13
51	Dominic Gauthier	St-Ls. Terrebonne 26	50	18-12-93	1000	100 00	7-1-13
52	Frs. X. Doucet	Mont Royal 2	52	25-7-93	1000	100 00	12-1-13

ACCUSE DE RECEPTION

Montréal, ce 3 mars, 1913.

M. G. Monet,

Secrétaire général.

Alliance Nationale,

Monsieur,

J'accuse réception du chèque de l'Alliance Nationale, au montant de \$1,000, en règlement du certificat de dotation sur la vie de notre fils Numa Pepin.

Je vous remercie beaucoup de la promptitude que vous avez mise au règlement de cette réclamation.

Bien à vous,

J. O. PEPIN,

ALEXANDRE MARCOUX.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou la paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que dans le cas où les paroisses portent les mêmes noms dans des comtés différents.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie Cercle; Sh. p. G., Substitut du P. G.; S.-A., Sec.-archiviste; T., Trésorier; Md.-E., Médecin-examineur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par ligne ou partie de ligne d'imprimé, par année.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal. Eug. Genard, Prés., 218 Centre; Z. Lefebvre, Md.-E., 412 St-Antoine; O. Bourdon, S.A., 201 Versailles; Ern. Bouchard, T., 32 Coursol. Réun. 2e et 4e lun., 8 h. p.m., sous-sol-église St-Joseph.
No 2—Cl. BEAUXHARNOIS, Jos. Fortier, S.A.; André Ledet, T. Réun. 2e mar., 8 h. p.m., salle Vachon.
No 3—Cl. VILLEMARIE, Montréal. Ed. Barolet, S.A., 119 Lacaze; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine; S.-J. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O. Tél. U. p. 2594. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., salle Lalonde, angle des rues Vinet et Notre-Dame O.

- No 4—Cl. SACRE-COEUR, Montréal. Rév. F.-L. T. Adam, Chaplain, Chan. Hon.; J.-O. Pesant, Sh. p. G.; 583 Champlain; J.-Wilf. Michaud, Prés., 548 Plessis; J.-G. Mousseau, S.A., 1393 St-Hubert; W. Dufault, T., 784 Ontario E.; J.-A. Lapièrre, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., salle St-Vincent de Paul.
No 5—Cl. STE-ANNE DE BELLEVUE, J.-A. Daoust S.A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 3e mer., 7 h. p.m., salle Cercle Bellevue.
No 6—Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 1e et 3e jeu., 8.15 h. p.m., 235 Beaudry.
No 7—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier, Aldéric Boileau, S.-A., Isle, Bizard; A.-Z. Libersan, T. Réun. dern. sam., 7 h. p.m., chez le notaire Libersan.
No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, Prés., 320 Centre; Alexis Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Béline, S.-A., 601 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., salle Quintal.
No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal. J.-F.-A. Pilon, Prés. J.-A. Laliberté, S.A., 1124 St-Antoine; P.-G. Poirier, T., 1055 St-Antoine; J.-O.-A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O., Phone Mount 773. Réun. 2e et 4e jeu., 8 h. p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 13—Cl. ST-JACQUES, Montréal. J.-E. LaFontaine, S.A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 1er et 3e sam., 3h. p.m., 149 Berri.
No 15—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne. S. Thibault, S.-A.; F.-P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibault.

- No 22—Cl. ST-STANISLAS, Co. S. Beautharons. Omer Vachon, S.-A.; Ths. Durmin, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., salle Durmin.
No 24—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perot. Joseph Lalonde, S.-A.; W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 2.15 p.m., 815 St-Jacques.
No 25—Cl. LAROCQUE, Sherbrooke. Ls. Fissette, S.A. E.-P. Béard, T. Réun. 3e jeu., 7.30h. p.m., 244 Wellington.
No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERREBONNE, M. l'abbé Jos. Comtois, chapelain; J. Art. Limoges, Prés.; Em. Gauthier, T. Réun. 2e et 4e mer., 8 h. p.m., 193 Centre.
No 29—Cl. HOCHÉLAGA, Montréal. J.-T. Surprenant, S.A., 443 Bourbonnière; W. Desjardins, T., 140 Davidson. Réun. 2e, 4e mer., 8 h. p.m., 1597 Ste-Catherine E.
No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan, Amédée Dugas, Prés.; Mag. Granger, S.A.; Angébert Forest, T. Réun. 1e mar., 3h. salle publique.
No 34—Cl. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatel, S.A.; Léopold Laplante, T. Réun. 1er et 3e dim., salle Monette, rue Ste-Cécile, 1h.
No 37—Cl. CONTRÉCOEUR, Emile Lacasse, S.A.; F. X. Girain, T. Réun. dern. lun., chez M. le Président, 7h.
No 42—Cl. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, S.A., 12 Fiumani; Paul Bilodeau, T., 196 Larivière; Dr F. LeFils, Md.-E., 67 Dufresne. Réun. dern. jeu., 8h., salle Granger.
No 43—Cl. ST-LOUIS, Montréal. G.-A. Mailoux, S.A., 909 de Montigny E.; Jos. de Vaudruil, T. 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e merc., 8h p.m., salle Brault, 571 rue Berri.

- No 46—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.A.; Jules A. Desjardins, T. Réun. dern. dim. au bureau J.-A. Desjardins, après église.
No 49—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine. J.-S.-A. Ashby, S.A.; Robert Bournet, T. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle Union St-Joseph.
No 60—Cl. ST-GUILLEAUME, J.-S. Salois, S.A., L.-A. D. Gauthier, T.
No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co. Châteauguy. J.-E. Dérome, S.A.; A.-J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58—Cl. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.-A.; N. Béard, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., chez M. Jos. Villeneuve.
No 64—Cl. N.-D. de HULL, Hor. Pire, S.A., 25 Maisonneuve; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 rue Principale.
No 65—Cl. ST-FRANÇOIS-NAVIER, P'Epiphanie. Médard Forest, S.A.; Geo. Dutoit, N.P., T. Réun. dern. mer., chez M. Dutoit, N.P.
No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alphon. Duranceau, S.A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8h.
No 67—Cl. ST-HYACINTHE, Hor. St-Germain, N.P., S.A., 93 Mondor; Éphrem Proulx, T., 116 St-Antoine; Dr G. Le Comte, Md.-E., 191 St-Germain. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 81 St-Simon, 8h p.m.
No 69—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve, L. Fortin, Prés., 191, 5e avenue; J.-B.-A. Quintal, Md.-E., S.A., 171 Letourneau; Léon Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e lun., 8 h. p.m., 180 Letourneau.
No 72—Cl. ST-BARTELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sh. P.G.; Oct. Lapièrre, Prés.; E. Landry, Md.-E.; Chs. L'Heureux, S.A. et T. Réun. 2e jeu., 7.30h. p.m.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.A.; A.-E. L'Éveuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e merc., 7 1/2h. p.m., salle Grégoire.
No 79—Cl. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md.-E., 218 Maisonneuve, Tél. E. 3765; J.-L. Martineau, T., 224 Montcalm. Réun. 1er et 3e mer., 7.34 Ste-Catherine E.
No 80—Cl. PIERRE-VILLY, H.-L. Shooner, S.A.; R. Shooner, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shooner.
No 82—Cl. ST-CASIMIR, J. Ern. Carrier, S.A.; Henri Tardif, T. Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Troitier.
No 92—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville, J.-A. Vadeboncoeur, S.-A.; A.-A. Robert, T. Réun. 15 et dern. du mois. Édifice Bélair, 8.30h. p.m.
No 100—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville. E.-O. Lemieux, S.A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., au bureau MM. Angers et Angers, N.P.
No 101—Cl. DE LA BEAUVE, St-Georges, Co. Beauce. S. Paret, S.-A.; A. Poulin, Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
No 107—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville. P. Rancourt, S.A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108—Cl. CHAMPLAIN, Québec. Rév. Adél. Turmel, chapelain; J.-B. Apillon, Sh. P.G.; 156 Richelieu; Jos. Rondeau Prés., 242 d'Aiguillon; J.-N. Girard, S.A., 29 Berthelot; J.-E. Rondeau, T., 418 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., 87 d'Aiguillon.
No 112—Cl. DE L'ORMIER, Montréal. E.-A. Taillon, Rév. 49 Chambray; Max Pasquet, S.A., 169 Prolet; Wilfrid Fortier, T., 63 Garnier; R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e jeu., 8h. p.m., au No 626 Parc LaFontaine.
No 114—Cl. ST-ÉUSEBE, Montréal. Emile Clermont, S.A., 121 Ontario E.; J.-A. Ranger, Md.-E. et T., 1228 Ontario Est. Réun. 1er et 3e mer., à l'ancien presbytère de St-Eusèbe, rue Fullum, 8.15h. p.m.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.A.; P.-A. Peltier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117—Cl. ST-JUSTE, Montréal. I.-Eug. Semecal, S.A., 81 Couvent; Ls Desrosiers, T., 1862 Notre-Dame O. Réun. 1er et 3e mar., 2231 Notre-Dame O., 8.15h.
No 118—Cl. GARNEAU, Montréal. Moise Vincent, S.A., 1219 Cartier; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Dumasart, 45 Vinet, 8.30h. p.m.
No 119—Cl. ST-ITIE, Abbé J.-F.-J. Grenier, curé chapelain, après la messe, 8.30h. p.m.
T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124—Cl. TRIFLUVIUM, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.A., 146 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., 62 St-Jacques. Réun. 1er et 3e mar., 8h. p.m., 29 du Platons.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; Donat Baribeau, Sh. P.G.; Alexis Veilleux, Prés.; L.-M.-J. Thibault, S.A.; O. Duhal, Md.-E.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. dern. dim., après la messe, à l'église St-Basile.
No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.A., 3043 Hôtel de Ville; J.-B. Beaudry, T., 871 Henri. Réun. 2e et 4e mar., salle St-Edouard, 358 Beaubien, E., 8h. p.m.
No 127—Cl. OLIER, Montréal. Ov. M. II. Lalonde, Prés.; Augustin Desjardins, T., 34 Urbain; Ls.-A. Lapierre, T., 511 Roy E.; G. Noel, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 4e mar., à la salle Lebeau, 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 135—Cl. BRUCHESI, Montréal. J.-M.-E. Larichetière, S.A., 365 Centre; J.-Arm. Raynault, T., 434 St-Christophe. Z. Comtois, Md.-E., 1274 St-Hubert. Réun. 1er et 3e ven., 588 Plessis, 8h. p.m.
No 140—Cl. CHICOUTIMI, D.-V. Morrier, S.A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., bureau Cie des Eaux et Electricité, 8h. p.m.
No 145—Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre. H.-C. St-Amour, S.A., 269 St-Jacques; Rod. Normandin, T. 6e Avenue. Réun. 2e dim. Hôtel de Ville.
No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal. Euclide Daignault, S.A., 883 Charlevoix; J.-A. Giard, T., 1389 Bordeaux; J.-N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 151. Réun. 2e et 4e jeu., 149 Berri, 8h. p.m.
No 148—Cl. CHEVER, Montréal. Amédée Guy, S.A., J.-G. Guy, T., 325 Ontario; Alex. Bourdon, Md.-E., 440 Laurier. Réun. 3e mer., 8h. p.m., 1334a Notre-Dame O.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E.-A. Desrosiers, S.A., 149 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Baril, Md.-E., 1091 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.

- No 150—Cl. LARTIGUE, Montréal. Ros. Bergeron, Sh. P.G.; Alderie Lachapelle, Prés.; J.-F. Bernard, S.A., 4007 Notre-Dame E.; J.-I. Lavoie, T., 95 Bruneau, avenue Des Prae; J.-P. Desautels, Md.-E. Réun. dern. dim., 4h. p.m., salle Guy, Beauvegrais.
No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J.-A. Rhéaume, S.A., 770 Winnipeg; A.-S. Pédaleu, T., 748 Victor. Réun. 3e lun., 8h. p.m., sous-sol-église du S.-C.
No 155—Cl. LETELLIER, Montréal. R. Guertin, S.A.; Dumontier, V.-P.; Eug. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e dim. 8h. p.m., salle municipale.
No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket. R.I. James Fontaine, S.A., 195 Gaulin; J.-B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e dim. 2h. p.m., au Cercle National, Édif. Commercial, rue Main.
No 160—Cl. VERDUN, J.-A.-A. Leclair, S.A., 276 de l'église; Edgar St-Onge, T., 411 Gertrude. Réun. 1er et 3e mar., salle Collège Commercial, 50 Galt, 8h. p.m.
No 162—Cl. ST-ESCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.A.; J.-S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc., au bureau Dur Lamarche, 8h. p.m.
No 163—Cl. DOLLARD, Montréal. T. Blais, Prés., 286 Liverpool; L.-C. Fontaine, S.A. et T., 310 Ithéria. Réun. 1e, 3e mar., 8h. p.m., salle Union, 590 Wellington.
No 17—Cl. LEON XIII, Montréal. R. Guertin, S.A., 437 Huntly; Elz. Morency, T., 435 Duluth E.; A.-G.-A. Ricard, Md.-E., 473 St-Denis. Réun. 4e jeu., 571 Berri, 8h. p.m.
No 171—Cl. CRÉMAZIE, Montréal. Nap. Roy, prés. 46 St-Jacques; H. Blais, S.A. agrégat; Alex. Drouin, T., 87 Laurier E.; Dr E. Peltier, T., 1820 Biv. St-Laurent. Réun. 2e, 4e mar., Édif. Bq. des Marchands, 8h.
No 172—Cl. FRONTENAC, Montréal. Armand Lefrançois, Prés., 474 Montcalm; B. Mongeau, S.A., 248 Delfino; Geo. P. Iwan, 509 Berri. Réun. 2e, 4e, lun., 567 de Montigny E., 8h. p.m.
No 173—Cl. CONTANT, Montréal. J.-L. Ampleman, prés.; Raoul Sauvé, S.A., 474 Dorchester E.; J. Edm. Lecompte, T., 249a Mentana; J.-E. Bastien, Md.-E., 176 Visitation. Édif. Bell Est, 3421. Réun. 2e, 4e merc., 567 de Montigny E., 8h. p.m.
No 174—Cl. ST-JEAN de LA CROIX, Montréal, aat. Meilleur, 106 Grande Avenue; H. Paradis, S.A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e merc., 3h. p.m., salle du Collège, St-Zotique.
No 177—Cl. ST-JEAN, Montréal. R. tumberden, S.A., 23 Dufresne; J.-A. Favreau, T., 31 Dufresne. Réun. 1er et 3e lun., salle Granger, 82 Iverville, 8.15h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beaubien, S.A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
No 180—Cl. ST-LOUIS, Westford, J.-C. Lemieux, S.A., A. T. et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain. J.-P. Houde, S.A.; Isidore Houde, T. Réun. 2e merc., 7.30h. n.m., à l'hôtel St-Prospier.
No 184—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines. Chs. Vaillancourt, S.A. et T. Réun. dern. ven., salle F. Iron, 12.30h. p.m.
No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.A. Beni. Demers, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake. C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean Nopert, V.-P.; David Champagne, S.A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des Forestiers, 1.30h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 191—Cl. ST-BERNARD, Waterloo, Co. Shefford. Jos. M. Bourgeois, S.A. et T. Réun. 3e dim. après grande messe salle J.-M. Bourgeois.
No 195—Cl. JUMOULIN, Yamachiche. A.-J. Descoteaux, S.A. et T. Réun. dern. dim. 3h. salle Descoteaux.
No 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Cor. Rév. Léon Goyette, S.A.; Ls. St-Cyr, J. Réun. 3e dim. après la messe, salle Forestiers, 1.30h. p.m.
No 204—Cl. PIE X, West Shefford. J.-H. LaRose, S.A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
No 206—Cl. LAFONTAINE, Montréal. Nap. Lalonde, Sh. P.G., 285 Châteauguy; J.-W. Laforie, T., 791 Centre. P. M. S.A., 130 Galt; Verdun, T. Collette, T., 713 Charlevoix. Réun. 1er, 3e mar., 7.50 Charlevoix, 8h.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J.-O. Vézina, S.A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. n.m., à la salle publique.
No 208—Cl. ST-OURS, J.-M. Richard, N.P., S.A.; J.-H.-A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. après la messe, chez M. Richard, N.P.
No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., à la gare du O. C.R.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton. Valm. Deveau, S.A.; Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique 11. h. a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption. J.-C. Giboulet, S.A. et T.; J.-A. Labrèche, Md.-E. Réun. 2e dim., après vêpres, chez le Secrétaire.
No 217—Cl. STE-PRAEDEXE, Bromptonville. J.-A. Alahaud, S.A.; J.-E. Lapointe, T. Réun. dern. mar. à 7h. p.m., salle du Conseil Municipal, 1.30h. p.m.
No 221—Cl. ST-MALACHIE, Ormstown. L.-A. Rousseau, N.P., S.A.; J.-E. Daoust, T. Réun. dern. dim. salle de la vieille école, 11.30h. a.m.
No 222—Cl. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J.-A. Plamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.A., 246 Richelieu; J.-E. Desrosiers, T., 27 St-Jérôme. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., 7 rue Charest, N.P.
No 224—Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire. Art. Laprade, S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.
No 231—Cl. LA VIOLETTE, Capetlon. Cléop. Caribonnet, S.A. et T. Réun. 2e dim., 11.30h. n.m., à la salle publique.
No 233—Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H.-N. Brien, Prés., 86 King; Alb. C. Demers, S.A. et T., 13c Gillespie. Réun. 2e dim. 1.30h., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 27 King.
No 235—Cl. ST-BASILE, Sherbrooke. J.-O.-A. Delisle, S.A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.
No 236—Cl. BEAUJEU, Wotton. Elz. Côté, S.A., David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 1h. salle publique du village.

- No 240-CL. ROUSSIN, Pte aux Trembles, Co. Laval, O. Gervais, S.A.; Théod. Dulude, T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la sacristie.
- No 244-CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills, W. Beaulieu, S.A.; Nap. Rousseau, fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.
- No 246-CL. ST-THOMAS, Compton, Frs Audet, S.A. et T. Réun. 3e dim, 7.30h., chez M. Frs Audet.
- No 247-CL. STE-EULALIE, Rvd. Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gaudet Prés.; F.-X. Cormier, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.
- No 251-CL. ST-PIERRE, Rock. Harvill, Co. Stanstead, F.-X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.
- No 261-CL. ST-VENANT, Paquetteville, Co. Compton, O. L. Chicoine, S.A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.
- No 263-CL. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 265-CL. RIVIERE-À-PIERRE, Wilbrod Voyer, S. A. et T. Réun. 1er dim, 2hrs. p.m., salle publique du Conseil.
- No 267-CL. ROYAL, Montréal, J.-D. Marcotte, S.A., 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T. 87 ave Laurier E. Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.
- No 284-CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Phydime Gauthier, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Phyd. Gauthier.
- No 295-CL. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle Forcet.
- No 302-CL. OKA, Adolphe Chéné S.A.; Art. Chéné, T. Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., au collège.
- No 309-CL. ST-ALEXANDRE, Co. Harnyville, Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.
- No 311-CL. VILLERAY, Montréal, Pierre Bevaugo, S.A., 2611 de Chateaubriand; Jos. E. Roy, T. 2473 de Chateaubriand, Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Raymond, 3143 St-Hubert.
- No 316-CL. CÔTE LONGUE, Roxton Pond, Jos. Fournier, S.A. et T. Réun. dern. dim., après la messe, chez M.-P. Larose.
- No 318-CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.A.; A. Méthé, Co. Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.
- No 320-CL. DUQUETTE, Montréal, Hector Charette, S.A., 529 Mentana; R. Millette, T. 635 Berri, Réun. 1er et 3 jeun., 8h. p.m., 149 Berri.
- No 321-CL. TFAAMUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B., René-U. Beauclair, S.A.; Eusebe Lajoie, T. Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet.
- No 322-CL. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A. et T. Réun. 3e ven. à 8h. p.m., chez M. Syl. Martin.
- No 325-CL. MORIEAU, St-Marc, Co. Vercherès, Clovis O. Sénécal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.
- No 327-CL. ST-ARSENÉ, Montréal, Jos. E. Laforest, S.A., 2061 Bld. St-Laurent; Patrick Anagnello, T. 481 Daniel, Réun. 1e, 3e merc., 8h., coin Boyer et Bélanger.
- No 328-CL. DAIGUILLEON, Outremont, W. Brodeur, S.A. et T. 650 Bloomfield, Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.
- No 330-CL. D'HAMEL, Rapide de l'Original, Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun, 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.
- No 333-CL. CHATEAUBRIAND, Montréal, L. Millière, S.A., 594 6e av. Rosemont; Jos. Beaudin, T. 1671 Masson, Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, coin 6e av. et Masson.
- No 334-CL. DORION, Broughton Est, Alb. Casgrain, S.A.; J. E. Cliche, Md.-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.
- No 338-CL. LA TUOIE, Co. Champlain, Hld. Camin, S.A.; J. V. Chissain, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.
- No 340-CL. GUGUES, Jos. Ed. Piché, S.A.; Henri Coé, T. Réun. dern. dim., 7.30h. p.m., salle Nimzio.
- No 342-CL. N.-D. DE GRACE, Montréal, Luc. Prud'homme, S.A., 552 Bld Décarie; G.A. Décarie, T. 540 Bld Décarie, Réun. 1er, 3e merc., 8h. p.m., 538 Bld Décarie.
- No 343-CL. LAVALLÉE, Montréal, R. Lefrançois, S. A., 528D Gilford; H. Boisneveu, T. 464 de Lanouadière, Réun. 2e, 4e, mar., 8h. p.m., salle St-Onge, 655 M.-Royal Est.
- No 344-CL. DE LA VEPENDRYE, Ste-Agathe, Man. Al. Bonin, S.A., T. et Md.-E. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle publique.
- No 347-CL. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade, Alph. Fiset, S.A.; Z. Paquin, T. Réun. 3e dim., 11.20h. a.m., salle Leboeuf.
- No 354-CL. MORINVILLE, Alberta, J.-A. Nantel, S. A.; Romuald Morin, T. Réun. 2e ven. 8h. p.m., à la salle publique.
- No 355-CL. ST-ALBERT, Alberta, Narc. St-Jean, S. A.; Jos. Ouimet, T. Réun. 2e jeun. 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 364-CL. ST-PAUL des METIS, Alberta, L.-C. Thérien, S.A. et T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à l'Hôtel de Ville.
- No 366-CL. CALGARY, Alberta, J.-L. Olivier, S.A. et T., 1027, 19e av. S. E. Réun. 2e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Coeur.
- No 367-CL. N.-D. DE ST-ANBRIDGE, Art. Denault, S. A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Belard.
- No 371-CL. PASCAL, Duck Lake, Sask. Norb. Jos. Berriault, S.A. et T. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.
- No 372-CL. SASKATCHEWAN, Sask. Girouard, S.A. et T. Réun. 3e dim., à l'école catholique.
- No 375-CL. BOURDELL, H. 317 Sask, Pierre Wagner, S.A. et T. Réun. 3e dim., à l'école catholique.
- No 376-CL. LA POCAITIE, Ste-Anne de la Pocaitie, Jos. E. Lévesque, S.A. et T. Réun. 3e dim., 11h. p.m., à l'école catholique.
- No 379-CL. ST-AMAND, Manitoba, R. F.-A. Toupin, S.A. et T. Réun. 3e dim., 3.30h. p.m., à la salle Côté.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500 \$0.50
 " " " " 1000 1.00
 " " " " 2000 2.00
 " " " " 3000 3.00
 Droit d'inscription à la Caisse des Malades 0.50
 Honoraire d'examen médical 2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	80 55	\$1 10	\$2 20	\$3 30	36	\$1 00	\$1 95	\$3 90	\$5 85
17	0 55	1 10	2 20	3 30	37	1 05	2 05	4 10	6 15
18	0 55	1 10	2 20	3 30	38	1 10	2 15	4 20	6 25
19	0 55	1 10	2 20	3 30	39	1 15	2 25	4 30	6 35
20	0 55	1 10	2 20	3 30	40	1 20	2 35	4 40	6 45
21	0 60	1 15	2 30	3 45	41	1 25	2 45	4 50	7 05
22	0 60	1 15	2 30	3 45	42	1 30	2 55	5 10	7 25
23	0 60	1 20	2 40	3 60	43	1 35	3 10	5 20	7 45
24	0 60	1 20	2 40	3 60	44	1 45	3 25	5 30	7 65
25	0 65	1 25	2 50	3 75	45	1 50	3 40	5 40	7 90
26	0 65	1 30	2 60	3 90	46	1 60	3 50	5 50	8 10
27	0 70	1 35	2 70	4 05	47	1 70	4 10	6 00	8 30
28	0 70	1 40	2 80	4 20	48	1 80	4 30	6 10	8 50
29	0 75	1 45	2 90	4 35	49	1 90	4 50	6 20	9 10
30	0 75	1 50	3 00	4 50	50	2 05	4 65	6 30	9 30
31	0 80	1 55	3 10	4 65	51	2 15	4 80	6 40	9 50
32	0 80	1 60	3 20	4 80	52	2 25	4 95	6 50	10 10
33	0 85	1 65	3 30	4 95	53	2 40	5 10	6 60	10 30
34	0 90	1 75	3 50	5 25	54	2 65	5 30	6 80	10 50
35	0 95	1 85	3 70	5 55					

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Age	\$500.00	\$1000.00	\$2 000.00	\$3000.00	Age	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
16	0 50	\$1 00	\$2 00	\$3 00	36	\$0 85	\$1 60	\$3 20	\$4 80
17	0 50	1 00	2 00	3 00	37	0 85	1 70	3 40	5 10
18	0 50	1 00	2 00	3 00	38	0 90	1 75	3 50	5 25
19	0 50	1 00	2 00	3 00	39	0 90	1 80	3 60	5 40
20	0 50	1 00	2 00	3 00	40	0 95	1 90	3 80	5 70
21	0 50	1 00	2 00	3 00	41	1 00	1 95	3 90	5 85
22	0 55	1 05	2 10	3 15	42	1 05	2 05	4 10	6 15
23	0 55	1 10	2 20	3 30	43	1 05	2 15	4 20	6 30
24	0 55	1 10	2 20	3 30	44	1 10	2 20	4 40	6 60
25	0 55	1 10	2 20	3 30	45	1 15	2 30	4 60	6 90
26	0 60	1 15	2 30	3 45	46	1 20	2 40	4 80	7 20
27	0 60	1 20	2 40	3 60	47	1 25	2 50	5 00	7 50
28	0 60	1 20	2 40	3 60	48	1 30	2 60	5 20	7 80
29	0 65	1 25	2 50	3 75	49	1 40	2 75	5 50	8 25
30	0 65	1 30	2 60	3 90	50	1 45	2 90	5 80	8 70
31	0 70	1 35	2 70	4 05	51	1 50	3 00	6 00	9 00
32	0 70	1 40	2 80	4 20	52	1 60	3 15	6 30	9 45
33	0 75	1 45	2 90	4 35	53	1 65	3 30	6 60	9 90
34	0 75	1 50	3 00	4 50	54	1 75	3 50	7 00	10 50
35	0 80	1 55	3 10	4 65					

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, -d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
16	\$0 35	26	\$0 40	36	\$0 5	46	\$0 60
17	35 27	40	37	45	47	60	
18	35 28	40	38	45	48	65	
19	35 29	40	39	46	50	70	
20	35 30	40	40	50	50	75	
21	35 31	40	41	50	51	80	
22	35 32	40	42	50	52	85	
23	35 33	40	43	50	53	90	
24	40 34	45	41	55	54	1 00	
25	40 35	45	45	55			

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général. 10c par membre par mois pour rétribution.

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS
 30, RUE SAINT-JACQUES

L'ALLIANCE NATIONALE
 PUBLIER PAR
 LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
 "L'ALLIANCE NATIONALE"
 A MONTRÉAL
 57, Avenue Viger B. P. Boite 37
 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési Président Honoraire
 S. G. Mgr. G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

Ls-Arsène Lavallée C.R. Président Général
 P.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil, 1er V.-Prés. Gén.
 Chs Duquette, comptable 2ème V.-Prés. Gén.
 Georges Monet, comptable Secrétaire Général
 A. St.-Cyr, courtier Trésorier Général
 Théo. Cyphot M.D., Médecin en Chef
 Eug.-H. Godin, avocat Aviseur Légal
 P.-O. Dauray, N.P., Directeur
 Frs Fauteux, avocat Directeur
 P.-H. Bédard, M.D., Directeur
 J. A. Lapierre, M. D., Directeur
 J. D. Vivau, architecte Directeur

Jos. Contant, pharmacien Ancien Prés. Général
Département d'Organisation et d'Inspection
 Chs Duquette, Inspecteur en Chef
 G.-H. Vaillancourt, Organisateur et Inspecteur
 C. Manseau Organisateur et Inspecteur
 J.-E. Alfred Arnaud, Organisateur
 J.-E. Arnault, Organisateur
 J.-E.-O. Beliveau, Organisateur

PLACEMENTS
 A. ST-CYR, Trésorier Général
 Heures de Bureau : 11½ A.M. à 12½ P.M.
 Percepteur (Art. 19B)
 M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER
 MONTRÉAL

L'Alliance Nationale
 Capital de Réserve
 Dans sa caisse de dotation, (assurance
 de vie), 31 janvier 1913 \$1,442,911.57
 Dans ses caisses locales des malades,
 au ler Janvier 1912 281,454 66
 Dans sa caisse centrale des malades
 31 Janvier 1913 124,482.48
Total 1,848,848.71

Après 19 ans d'opération
 Effectif - 54,084 membres en règle au ler Janvier 1913
 Nombre de cercles en règle au ler Mars 1913 343
 Nombre de bureaux de perception en règle au ler
 Mars 1913 93

FONDEE EN 1900
Banque Provinciale
 DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.
 Président : M. H. Laporte,
 Gérant Général : M. Tancredé Bienvenu
 Capital Autorisé, - - - - \$2,000,000.00
 Capital Payé et Surplus au 31
 Décembre 1912 - - - - \$1,588,866.11

Département d'Épargne ordinaire @ 3%
 48 Succursales dans les Provinces de Québec,
 d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des
 dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga
 MONTREAL

Capital autorisé : \$ 4,000,000
 Capital payé : - \$ 3,000,000
 Fonds de réserve et surplus \$ 3,000,000
 Total de l'actif au-delà de \$30,000,000

La Banque a DIX-HUIT bureaux dans la ville,
 elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent
 être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3%
 d'intérêt DEUX FOIS par année.